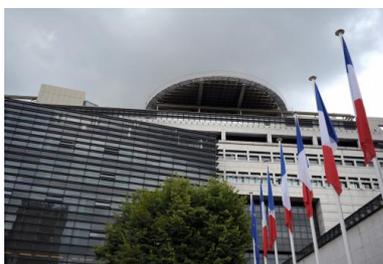


## Accenture et McKinsey embauchés par l'État pour faire un milliard d'économies

PAR ROMARIC GODIN ET ANTTON ROUGET  
ARTICLE PUBLIÉ LE MERCREDI 10 FÉVRIER 2021

Bercy vient de confier à Accenture et McKinsey l'élaboration d'un plan d'économies d'au moins un milliard d'euros d'ici 2022, d'après nos informations. Ces deux cabinets profitent déjà des carences de l'État dans la gestion de la crise sanitaire.



Le marché a été confié par le ministère de l'économie et des finances. © Eric PIERMONT / AFP

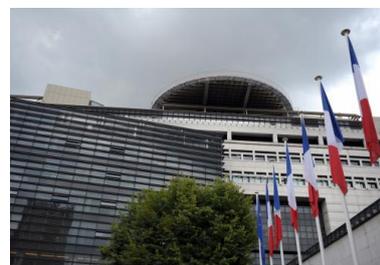
Revoilà encore Accenture et McKinsey ! Déjà omniprésents pour accompagner l'État dans la gestion de la crise sanitaire (*lire ici ou là*), les deux cabinets de conseil et stratégie viennent de rafler un nouveau marché pour aider Bercy à réaliser, au bas mot, un milliard d'économies d'ici à 2022, selon des informations de Mediapart. Leur mission : intervenir auprès des services de l'État et de certains opérateurs pour les inviter à couper dans leurs dépenses budgétaires.

Ce marché comporte une part variable importante, indexée sur les économies qui seront effectivement réalisées, ce qui a provoqué d'importantes discussions lors de sa rédaction puis publication en décembre 2019. Treize mois et une pandémie mondiale plus tard, alors que le processus d'attribution a été plusieurs fois suspendu, c'est l'opportunité même de conduire cette mission qui suscite les interrogations. Le fait qu'elle échoie en plus à deux cabinets de conseil qui profitent par ailleurs des carences de l'État dans la gestion de la crise ajoutant une couche de débat supplémentaire.

Le marché a été, dès le départ, alloti en deux parties par Bercy. Le premier lot, pour lequel Accenture a été retenu au mois de novembre 2020, se concentre sur les services de l'État, pour lesquels le besoin minimal en terme d'économies à réaliser a été fixé par Bercy à 800 millions d'euros. Le montant de ce lot est estimé à 25 millions d'euros.

C'est deux mois plus tard, le 11 janvier, que l'offre du groupement dont McKinsey est le mandataire a été sélectionnée pour la deuxième partie du marché, qui porte sur les économies à réaliser dans 484 établissements publics (avec une priorité sur 31 d'entre eux), pour un montant minimal d'économies estimé par Bercy à 200 millions.

Située, selon nos calculs, autour de 18 millions d'euros (part variable comprise), l'offre de McKinsey n'était pas la mieux-disante des quatre candidatures retenues dans la dernière phase du marché. Mais, le cabinet américain, qui recrute dans la haute administration et le monde politique, et comprend parfaitement la grammaire de Bercy, a su refaire son retard sur la partie technique de la notation.



Le marché a été confié par le ministère de l'économie et des finances. © Eric PIERMONT / AFP

La situation ne manque pas de sel, puisque les deux sociétés de conseil, omniprésentes dans la gestion de la crise sanitaire, apparaissent aux deux bouts de la chaîne dans les choix opérés en matière de politique publique. D'un côté, elles accompagnent l'État dans ses orientations pour tailler dans la dépense publique. De l'autre, elles bénéficient des coupes budgétaires en venant en aide à l'État pour pallier ses propres carences. Dans les deux cas, les cabinets empochent les contrats dans les interstices laissés par la puissance publique.

Questionné par Mediapart, le ministère de l'économie et des finances indique tout d'abord que ce programme de réductions de la dépense publique sera réalisé « hors marchés de défense et sécurité et hors marchés liés à la politique sanitaire de l'État ». « Le plan vise à réaliser des économies budgétaires liées à une meilleure performance des achats de fonctionnement des services de l'État mais aussi des dépenses d'investissement des services de l'État liées au plan de relance », indique-t-on du côté de Bercy.

Par ailleurs, le ministère précise que, en vertu de règles « de gestion des conflits d'intérêts potentiels et de confidentialité », « les titulaires de chaque lot du marché ne pourront candidater ensuite à l'obtention de marchés découlant d'actions qu'ils auraient eux-mêmes proposées ou accompagnées dans le cadre du plan achat ». « Ils ne pourront candidater à des marchés de l'État qu'à condition de démontrer que cette candidature n'est pas source de conflit d'intérêts », ajoute Bercy.

Accenture n'a pour sa part pas répondu à nos questions, tandis que McKinsey n'a même pas accusé réception de notre sollicitation.

Dans la gestion de la crise sanitaire, Accenture a notamment été appelé en catastrophe pour accompagner le ministère de la santé dans le déploiement du système informatique de suivi de la vaccination. Alors que rien n'était prêt fin octobre, malgré les alertes formulées depuis le printemps sur la nécessité d'anticiper cette échéance majeure, une dizaine de cadres du cabinet sont venus à la rescousse début novembre, travaillant même pendant quinze jours sans contrat, **comme l'avait révélé Mediapart**. « Rien n'était prêt, ils ont sorti le ministère d'une impasse », témoigne un proche du projet.

Du 20 novembre au 8 janvier, Accenture a ainsi empoché 388 500 euros pour cette mission, selon les chiffres qui nous ont été communiqués par le ministère. Ce à quoi il convient d'ajouter une seconde mission d'enrichissement du système informatique, qui court jusqu'au 26 mars pour un montant de 595 540 euros. L'entreprise vient aussi en appui, depuis le 15 janvier, à Santé publique France

pour le système d'information du suivi logistique (pour la répartition des doses de vaccin), pour 223 920 euros. Au total : Accenture a donc touché plus d'1,2 million pour l'accompagnement de l'État dans le développement en urgence de systèmes d'information, alors même que ce chantier névralgique n'avait pas été anticipé.

Le cabinet McKinsey, dont le rôle dans la campagne de vaccination a été révélé par *Le Canard enchaîné* et **Politico**, toucherait pour sa part 2 millions d'euros par mois pour cette mission. La société doit accompagner le ministère dans la conduite opérationnelle et la gestion logistique. Là encore, elle a été mobilisée en extrême urgence, fin 2020, alors que plusieurs projets cruciaux de la campagne de vaccination n'étaient toujours pas lancés.

La publication par Mediapart ([voir ici](#)) de quelques-uns des « livrables » présentés par McKinsey lors d'une réunion au ministère de la santé le 23 décembre n'a pas manqué de faire hurler plusieurs hauts fonctionnaires. Le cabinet américain y a par exemple présenté un « benchmark » (technique de marketing de comparaison des performances) pour ajuster la stratégie de vaccination française sur la campagne allemande. « Toutes les données présentées sont disponibles en sources ouvertes », raille un haut fonctionnaire, en moquant la plus-value de McKinsey et le calendrier de présentation. « C'était bien trop tard, il aurait fallu comparer les stratégies plusieurs mois en amont. Et puis, l'État n'a-t-il pas de réseau diplomatique pour savoir ce qu'il se fait ailleurs ? », ajoute-t-il.

« La question aujourd'hui est de savoir : est-ce qu'il est normal qu'une administration comme celle de la santé ne soit plus en capacité d'assurer un certain nombre de missions ? », ajoute auprès de **Politico**, la députée Les Républicains Véronique Louwagie, rapporteuse spéciale du budget sur des sujets liés à la santé. L'élue déclare que « d'une manière générale, le recours à des cabinets de conseil ne me choque pas trop », mais que « la fréquence me gêne, l'accélération [de ces derniers mois] aussi ».

La semaine dernière, une autre pièce est venue compléter le débat sur le choix du cabinet américain auprès du gouvernement : **Le Monde a en effet révélé le 5 février** que McKinsey & Company France est une société de droit étranger immatriculée au registre des sociétés à Paris et domiciliée dans l'État américain du Delaware. En effet, l'entreprise, qui dispose d'un établissement en France, a son siège social, au moins depuis 2004, dans ce paradis fiscal américain, et ne publie pas ses comptes au registre des sociétés.

Comment une société domiciliée dans un paradis fiscal peut-elle être sélectionnée par l'État pour un plan de réduction de la dépense ? Interrogé sur cette situation, le ministère de l'économie et des finances, visiblement gêné, se retranche derrière le fait que McKinsey s'est associé avec deux sociétés françaises. « *Il ne s'agit pas uniquement de McKinsey mais d'un groupement d'entreprises McKinsey + EPSA (société de conseil française) avec Mazars (principale sous-traitant, société de conseil française)* », rappelle Bercy. McKinsey est pourtant bien le mandataire du groupement d'entreprises.

L'existence même de ce marché public et de son maintien ne peut manquer d'interroger compte tenu des événements qui se sont produits depuis 2019. Avec l'arrivée du coronavirus, les vannes de la dépense publique se sont effectivement ouvertes pour faire face à l'arrêt quasi complet puis très large de l'activité économique. Le déficit public prévu désormais par le gouvernement pour cette année est de 173 milliards d'euros après un déficit de 221 milliards d'euros en 2020. On a peine à croire que l'urgence, alors même que s'ouvrent des manques béants dans les dispositifs de soutien et que la pauvreté ne cesse de croître, est de réaliser un milliard d'euros d'économies d'ici 2022.

Cela est d'autant plus étonnant que cette baisse programmée de la dépense publique paraît contre-productive en ce moment. Contrairement à une doxa répandue, les dépenses de l'État sont toujours les revenus du secteur privé. En voulant économiser un milliard d'euros sur ses procédures d'achat, le gouvernement demande donc de réduire les revenus des entreprises qui ont accès aux achats publics. Elle

réduit donc leurs marchés au moment même où la crise du coronavirus en met plus d'une en grave difficulté. Même si la procédure de marché public prétend vouloir préserver les PME, les chiffres sont têtus : réduire la dépense publique par les achats, c'est réduire les revenus du secteur privé.

« *L'idée n'est pas que budgétaire mais aussi d'interroger l'efficacité de la fonction achat* », tient à préciser le ministère, en insistant sur le fait que « *la vocation du plan achat est d'acheter mieux pour le fonctionnement des services de l'État sur le long terme* ».

Au reste, on peut s'interroger sur les compétences propres d'une firme comme McKinsey pour diriger les achats publics vers les PME françaises. Alors que le gouvernement prétend qu'il entend favoriser la réindustrialisation et les emplois locaux, il confie à une entreprise de conseil internationale un marché centré sur la baisse des dépenses, sans précision quant à la provenance de celles-ci. Tout est donc dans le quantitatif.

Globalement, cet entêtement à poursuivre dans le sens de la « rationalisation » des dépenses publiques et à confier à des cabinets privés internationaux la charge de cette politique confirme le caractère profondément néolibéral de la démarche de l'actuel exécutif. Quelles que soient les circonstances, et alors même que l'État paie actuellement salaires et charges fixes pour un grand nombre d'entreprises, l'État doit, en tant que structure, maigrir et être mis aux ordres et à la disposition des multinationales. Il doit s'imposer des critères issus du privé pour le seul principe et alors même qu'en empêchant aujourd'hui les faillites, il protège les entreprises du fonctionnement « normal » du marché.

Accenture et McKinsey paraissent donc bien être le seul vainqueur d'un marché de ce type. Non seulement ils y gagneront des honoraires acquis sur l'amaigrissement de l'État que paieront, par ailleurs d'autres entreprises. Mais ils dicteront aussi leur loi aux structures étatiques et auront accès à des

informations « sensibles », « y compris à [leur] demande », précise l'appel d'offres. Bref, les cabinets seront servis et se serviront.

**Directeur de la publication** : Edwy Plenel

**Direction éditoriale** : Carine Fouteau et Stéphane Alliès

**Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).**

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

**Courriel** : contact@mediapart.fr

**Téléphone** : + 33 (0) 1 44 68 99 08

**Télécopie** : + 33 (0) 1 44 68 01 90

**Propriétaire, éditeur, imprimeur** : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.